

ASBL CAS.../INASTI

Adresse

Votre correspondant(e) :

Tel. :

Fax :

E-mail :

[ Vente mobilière ou saisie-arrêt ]

Destinataire

[ (5) ]

A rappeler dans votre réponse s.v.p.

**Procédure (1) :**

**Références CAS/ INASTI (2) :**

**Dossier en exécution chez (3) :**

**Vos références (4) :**

**Votre avis du :**

**Concerne :** Application de l'article 23 ter de l'A.R. n° 38 du 27 juillet 1967

Nom, prénom(s) ou dénomination et adresse de l'affilié(e), NISS et/ou BCE (6)

Date de vente ou de saisie-arrêt.../.../...(7)

Madame, Monsieur,

Comme suite à votre avis repris sous rubrique, nous vous informons qu'au vu de la situation de compte de l'affilié arrêtée au .../.../...(8), la créance de notre Caisse d'assurances sociales/ de l'INASTI s'élève à : ..... € (9), montant qui se décompose comme suit :

Créance vis-à-vis de l'affilié à titre personnel (10) :

-cotisations :.....€ (11)

- majorations :..... € (12)

- intérêts :..... € (13)

- frais :..... € (14)

\_\_\_\_\_

sous-total :.....€ (15)

- Le montant des créances privilégiées s'élève à :.....€ (16)

- Le paiement de la somme de.....€ devra être effectué auprès de notre compte financier n°.....sous la référence .....(17)

Créance vis-à-vis de l'affilié au titre de responsable solidaire (18) :

-cotisations :..... € (11)

- majorations :..... € (12)

- intérêts :..... € (13)

- frais :..... € (14)

\_\_\_\_\_

sous-total :.....€ (15)

- Le montant des créances privilégiées s'élève à :.....€ (16)

- Le paiement de la somme de.....€ devra être effectué auprès de notre compte financier n°.....sous la référence .....(17)

Les sommes couvertes par un titre exécutoire s'élèvent à :.....€ (19)

Les références des titres exécutoires couvrant les créances sont les suivantes (20) :

Nature du titre :.....(21)

Juridiction et/ Arrondissement :.....

n° article :.....

Date :.....

Nous formulons toutes réserves quant aux montants restant dus qui n'auraient pas encore été comptabilisés.

Fait à....., le.....

Signature

- (1) Numéro de la procédure unique (obligatoire)
- (2) Références **du dossier à la CAS / INASTI** (obligatoire)
- (3) Nom d'un ou des huissiers en cas de dossier en exécution et l'arrondissement concerné
- (4) Références **du dossier** de l'huissier, du notaire ou du Receveur des domaines (obligatoire)
- (5) **Nom ou dénomination et adresse** de l'huissier, du notaire ou du Receveur des domaines **auquel il est répondu** (obligatoire)
- (6) Nom, prénom ou dénomination, numéro d'identification du Registre national s'il s'agit de données relatives à une personne physique enregistrée dans ledit Registre ; numéro d'identification de la Banque Carrefour de la sécurité sociale fixé de la manière définie par le Roi, s'il s'agit de données relatives à une personne physique non enregistrée dans le Registre national susvisé, numéro d'identification à la Banque Carrefour des entreprises, s'il s'agit d'une personne morale, et, adresse de la personne physique ou morale assujettie sur le compte duquel porte la notification (obligatoire)
- (7) Date de la vente mobilière ou de la saisie-arrêt
- (8) Date à laquelle le compte est arrêté (compte tenu des paiements comptabilisés jusqu'à cette date ainsi que des intérêts calculés jusqu'à cette date)
- (9) Montant total de la créance (obligatoire)
- (10) Détail de la dette **de l'affilié(e)** à titre personnel
- (11) Cotisations dues **à la date arrêtée par la situation de compte**
- (12) Solde restant dû en majorations
- (13) Solde restant dû en intérêts
- (14) Solde restant dû en frais (de rappel, de justice...)
- (15) Sous-total (addition des zones ((11), (12), (13), (14))
- (16) Application du privilège général sur meubles visé à l'article 19, 4<sup>o</sup>ter de la loi du 16.12.1851 sur les privilèges et hypothèques, **formant le titre XVIII du livre III du Code civil.**
- (17) Instructions pour paiement : mention du n° de compte sur lequel doit être versé le montant relatif à la créance, mention des références ou de la communication relatives à cette même créance.
- (18) Détail de la dette due en tant que responsable solidaire en vertu de l'article 15, § 1<sup>er</sup> de l'A.R. n°38 du 27 juillet 1967. Information facultative à ne mentionner qu'en cas de dettes solidaires et à répéter autant de fois qu'il y a de co-débiteurs.
- (19) Indication de la somme comprise dans le montant total (9) qui est couverte par un titre exécutoire
- (20) **Mention** de la/ des décision(s) judiciaire(s) (jugement, arrêt, ordonnance), de la/des contrainte(s) et/ou rôle(s) rendu(s) exécutoire(s).  
Si décision judiciaire : mention de la nature de la décision judiciaire, de la juridiction, de l'arrondissement et de la date.  
Si contrainte et/ou rôle rendu exécutoire : mention du n° d'article et de la date à laquelle le rôle a été rendu exécutoire.
- (21) Jugement, Arrêt, Ordonnance, Contrainte et/ou Rôle rendu exécutoire.